

## **Première romande : organisation de tests de dépistage Covid en entreprise**

17.01.2021 - 20:24

La **CCIG**, en partenariat avec **m3 SANITRADE**, est en mesure de proposer aux entreprises genevoises de faire tester leurs collaborateurs soit dans son centre de la route de Chêne, soit directement dans l'entreprise, grâce à une unité mobile.

En effet, le Conseil fédéral ayant décidé d'étendre la pratique des tests antigéniques (tests rapides) et PCR aux personnes ne présentant pas de symptômes en lien avec la Covid-19, toutes les entreprises établies dans le canton de Genève qui souhaitent tester de manière rapide et collective leurs collaborateurs intéressés peuvent recourir aux services de m3 SANITRADE.

### **Deux possibilités s'offrent aux entreprises :**

D'une part, elles peuvent réserver, au centre de test de m3 SANITRADE à la route de Chêne, des plages horaires pour les collaborateurs ayant manifesté un intérêt. Géré par l'équipe médicale de Helvetic Care, ce centre est capable d'effectuer jusqu'à 1500 dépistages par jour.

D'autre part, pour les entreprises comptant des collaborateurs non astreints au télétravail, des unités mobiles de dépistage peuvent se rendre sur le lieu de travail, à partir de 50 personnes à tester, afin d'y effectuer le test antigénique ou le PCR. Pour ce faire, l'entreprise ayant choisi cette prestation devra mettre à disposition de l'unité une salle, un accès Wi-Fi et une salle d'eau.

Cette offre ne remplace pas les mesures de protection en entreprise ni la mise en œuvre du télétravail. Elle s'inscrit également dans les recommandations des autorités sanitaires sur les tests en entreprises.

«La CCIG est vivement préoccupée par le sort qui attend les opérateurs économiques dont les activités sont entravées par la pandémie, dit Vincent Subilia, directeur général de la CCIG. Dépister constitue une priorité absolue, au même titre que vacciner. Dès lors, nous sommes convaincus que cette prestation de dépistage des milieux professionnels, unique en Suisse, contribuera à freiner la pandémie.» Pour sa part, **Fabrice Eggly**, directeur communication et relations extérieures de **m3 GROUPE**, ajoute: « Cette approche est d'abord un acte citoyen. De nombreuses entreprises ne pourront se soumettre au télétravail obligatoire en raison de la nature de leurs activités. Par le biais de cette initiative, nous souhaitons contribuer à la sécurité des employés sur le lieu de travail. Nous considérons en effet que dans le cadre de la lutte contre cette pandémie, le renforcement de la stratégie de dépistage massif va de pair avec celle dévolue à la vaccination.»